Le procès in absentia

La clé pour juger Poutine devant la Cour pénale internationale?

Personnes conférencières



DANOUCHKA ASSOUMOU est doctorante en droit comparé au sein de l'Université Panthéon-Sorbonne (France). Elle se spécialise dans la justice en Afrique et plus précisément dans la lutte contre les violences sexuelles. À cet effet, elle a publié une recherche relative à la poursuite des violences sexuelles constitutives de crimes internationaux par les juridictions militaires congolaises et collabore avec la Chaire internationale Mukwege.

Elle est actuellement coordonnatrice juridique chez Avocats sans frontières Canada pour son bureau au Mali sur le projet JUPAX « Appui à la justice et paix au Mali ».

Cliquez ici pour une biographie complète.



MIRIAM COHEN est professeure agrégée à la Faculté de droit de l'Université de Montréal (Canada), où elle enseigne le droit international public et le droit international des droits humains. Elle est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les droits humains et la justice réparatrice internationale. Elle est lauréate du Prix du livre savant du Conseil canadien de droit international et du Prix du Concours juridique de la Fondation du Barreau du Québec pour son livre Realizing Reparative Justice for International Crimes: From Theory to Practice. Avant d'entamer sa carrière universitaire, elle a travaillé au sein du département juridique à la Cour internationale de Justice ainsi qu'à la Chambre d'appel et au Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale.

Cliquez ici pour une biographie complète.



BRUNO COTTE est magistrat français. Il a exercé tant au ministère de la Justice, où il fut directeur des affaires criminelles et des grâces, que dans des tribunaux ou cours d'appel (Lyon, Paris, Versailles). Il fut procureur de la République du tribunal de Paris puis avocat général à la Cour de cassation avant de présider la Chambre criminelle durant 8 ans, de 2000 à 2008. Élu à la Cour pénale internationale, il a présidé la Chambre de première instance II de 2008 à 2014. Il préside cette année l'académie des sciences morales et politiques, l'une des cinq académies de l'Institut de France. À son retour de La Haye, il a conservé de nombreuses activités dans le domaine du droit pénal international. Il a publié en 2023 avec Robert Badinter et Alain Pellet l'ouvrage « Vladimir Poutine. L'accusation ».

<u>Cliquez ici</u> pour une biographie complète.





SANDRINE DE SENA est docteure en droit public et chercheuse associée au Centre Thucydide de l'Université Paris-Panthéon-Assas (France).

Elle a rédigé une thèse sur « La pratique des droits de la défense devant la Cour pénale internationale », sous la direction des Professeurs Julian Fernandez et Fannie Lafontaine. Auparavant, elle a travaillé comme juriste dans l'équipe de défense de Bosco Ntaganda devant la Cour pénale internationale.

<u>Cliquez ici</u> pour une biographie complète.



VLADYSLAV LANOVOY est professeur adjoint en droit international public à la Faculté de droit de l'Université Laval (Canada). Il mène des recherches dans les domaines du droit de la responsabilité des États et des organisations internationales, du règlement pacifique des différends internationaux, du droit de la mer, du droit international économique et du droit international des droits de la personne. Il est membre du comité éditorial de la revue *The Law & Practice of International Courts and Tribunals* (Brill), directeur adjoint de l'*Annuaire canadien de droit international* (Cambridge University Press) et co-président et membre du conseil consultatif du groupe d'intérêt sur les cours et tribunaux internationaux (*American Society of International Law*). Il a occupé le poste de juriste adjoint à la Cour internationale de Justice.

Cliquez ici pour une biographie complète.



CATHERINE MABILLE est avocate au Barreau de Paris (France), où elle dirige son cabinet spécialisé en droit du travail, droit de la famille, et droit pénal national et international. Dès 1999, elle a accompagné le développement de « Avocats Sans Frontières France » dans ses diverses missions, avant de devenir Vice-présidente en 2003, puis Présidente en 2013. Son implication auprès des juridictions internationales débute en 2001, lorsqu'elle est désignée Conseil Principal pour assurer la défense d'un accusé devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). Par la suite, elle devient Conseil Principal du premier accusé devant la Cour pénale internationale.

Cliquez ici pour une biographie complète.



FRANÇOIS ROUX, avocat Honoraire, a exercé pendant près de 40 ans au Barreau de Montpellier (France). Il a notamment défendu des militants de la désobéissance civile nonviolente dans la tradition de Gandhi (mouvement des paysans du Larzac, objecteurs de conscience) et les indépendantistes polynésiens et kanaks dans le Pacifique. Il a travaillé dans l'équipe américaine de défense du français Zacarias Moussaoui impliqué dans les attentats du 11 Septembre. Depuis 1999, il est intervenu comme avocat de la défense au TPIR puis au Cambodge. Il a été chef du Bureau de la Défense au Tribunal Spécial pour le Liban de mars 2009 à février 2018. Son credo : il ne peut y avoir de Paix sans Justice, de Justice Internationale sans Avocat. Dernier ouvrage paru : « Justice Internationale : la parole est à la défense ».

Cliquez ici pour une biographie complète.

